

## Ce qu'il faut retenir

Lorsque l'on amène son chien en ou son chat en garderie, il convient d'être attentif à certains détails révélateurs du sérieux de l'établissement. En effet, il ne s'agit pas de se fier à l'apparence luxueuse d'une maison car elle peut être simple tout en apportant la garantie de confort et de bien-être à l'animal. Ce dernier doit pouvoir disposer d'un abri chaud et sûr pour dormir ainsi qu'un endroit où il fera ses besoins et un lieu étendu pour pouvoir se dépenser. S'il s'agit d'un chien, il doit pouvoir faire une promenade chaque jour. On ne doit pas ignorer quel régime alimentaire

sera proposé au chien ou au chat. Enfin l'établissement ne doit pas être trop bruyant : tout aboiement excessif met la puce à l'oreille, fait songer que le chien s'ennuie, est stressé, en bref que le chenil est mal géré.

Avant d'amener son animal en pension, on devra fournir les papiers suivants : le certificat de vaccination ; la carte d'identification. Enfin si le nom et l'adresse du maître sont nécessairement communiqués, il est important de donner son numéro de téléphone, voire de téléphone portable en cas d'urgence ainsi que les coordonnées du vétérinaire.



L'art consiste à éviter les bagarres entre chiens dominants ou de taille différente.

au contraire trompent leur ennui en aboyant à gorge déployée ou restent statufiés dans un coin.

### AIMER les animaux]

Il s'agit également de discerner les capacités de la personne chargée de s'occuper de l'animal. Car inévitablement une telle fonction ne peut qu'être assurée par quelqu'un qui aime les

animaux. Certes les soins, doivent être irréprochables tant du point de vue de l'alimentation que de la toilette, de l'hygiène (le changement de litière du chat), ou des loisirs du chien, mais l'affection revêt aussi une grande importance. Par ailleurs, sans avoir recours à ce genre d'établissement, on peut aussi opter pour une toute autre formule de garderie. Le succès des organismes, qui font appel à des

## Le saviez-vous ?

### CARNET DE VACCINATION :

Document qui mentionne chaque vaccination attestée par le vétérinaire.

### CARTE D'IDENTIFICATION :

Document qui confirme l'identité de l'animal, révèle son prénom, sexe, race, âge, couleur, ainsi que les coordonnées du maître. Depuis

l'arrêté ministériel du 12 juillet 2001, on a le choix de faire tatouer son chat entre l'une ou l'autre méthode : soit par implantation d'une puce électronique, soit par inscription dans l'oreille du numéro d'identification. Ce dernier est enregistré sur un fichier central informatisé.

retraités pouvant accueillir nos animaux est révélateur. Certes l'animal change de maison, ce qui est perturbateur notamment pour le chat, mais il a la chance de pouvoir être choyé par des personnes disponibles et qui ne sont pas avares d'affection.

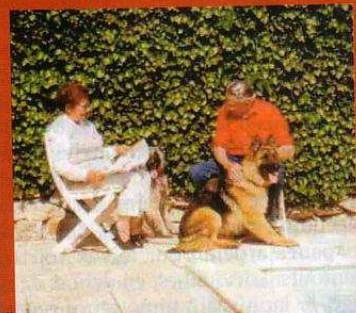
Enfin on peut avoir une préférence pour le système de garderie à la maison : ainsi le chat ou le chien n'est pas dépaysé, il est nourri et emmené en promenade par une personne venant de l'extérieur. Cela va de soi, retraités ou étudiants font l'objet d'une sévère sélection. ■

## Carnet d'adresses

Un coup de fil, une visite sur un site permettent d'avoir un avant-goût de ce qui attend le chat ou le chien avant de réserver sa place en garderie. Voici quelques adresses :

### • Résid'ance

Josiane Arenales  
Tél. 02 54 24 52 18  
Internet : [www.residence.fr](http://www.residence.fr)  
Email : [residence@residence.fr](mailto:residence@residence.fr)



Pour les retraités de Résid'ance, accueillir un chien ou un chat est un passe-temps épanouissant et ce n'est pas l'animal qui s'en plaindra.

### • Gardanimo-Provence

email : [gardanimo-pro@voilà.fr](mailto:gardanimo-pro@voilà.fr)

### • Animado

62 rue Louis Blanc, 75010 Paris  
Tél. 01 40 35 71 51  
email : [info@animado.com](mailto:info@animado.com)

### • Animal Sitting

Stéphanie Lantoine  
Tel : 06 21 31 42 17  
[animalsitting@free.fr](mailto:animalsitting@free.fr)